29 JANVIER 2021

COMITÉ DES FINANCEMENTS ET PERFORMANCES

ALLOCATION AU TITRE D'UNE RESTRUCTURATION CHIFFRÉE DE L'ESPIG DE L'AFGHANISTAN

Références	Décision
GPC/2021/01-02	**Allocation au titre d'une restructuration chiffrée du financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation de l'Afghanistan (financement supplémentaire)** S'agissant de la requête présentée lors du quatrième cycle 2020, en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par le Conseil d'administration, le Comité des financements et performances : 1. note la satisfaction des conditions d'accès à la part fixe de l'allocation maximale par pays (MCA) ayant trait au plan sectoriel de l'éducation et aux données, selon les indications de la requête ainsi que de la synthèse et de l'évaluation figurant dans le document GPC/2021/01 DOC 02. En ce qui concerne le prérequis de financement intérieur, l'Afghanistan n'a que partiellement rempli son engagement en matière de financement global de l'éducation en raison de problèmes sécuritaires et de difficultés liées à la pandémie, mais le gouvernement a réitéré son engagement

d'augmenter progressivement la part des investissements publics consacrés à l'éducation pour tendre vers les 20 %. L'engagement relatif au financement de l'enseignement primaire a été tenu ;

2. note que les conditions d'accès à la part variable de l'allocation maximale par pays sont satisfaites et approuve les indicateurs d'équité, d'efficience et d'apprentissage ainsi que les moyens de contrôle tels que décrits dans la requête et évalués dans le document GPC/2021/01 DOC 02 ;
3. approuve une allocation au titre d'une restructuration chiffrée de l'ESPIG, à prélever sur les fonds fiduciaires du GPE, comme indiqué dans la requête et comme résumé dans le tableau 1 du document GPC/2021/01-02 3 c), sous réserve
 a. de la disponibilité des fonds,
 b. de la décision du Conseil BOD/2012/11-03 sur l'engagement des fonds fiduciaires au titre des ESPIG par tranches annuelles,
 c. des recommandations du Secrétariat concernant le financement (tous les montants sont exprimés en dollars) :

Tableau 1 - Afghanistan		
a.	MCA, financement supplémentaire	25 000 000
b.	Part fixe	17 500 000
c.	Part variable	7 500 000
d.	Allocation sollicitée (100 %)	25 000 000 [1]
e.	**Allocation décidée par le GPC**	**25 000 000**
f.	Agent partenaire	Banque mondiale
g.	Commission de l'agent partenaire (% – montant)	1,75 % - 437 500
h.	Durée	2 ans et 10 mois
i.	Date de démarrage prévue	15 mars 2021
j.	Modalité de décaissement de la part variable	Ex post
k.	Source de financement	Fonds du GPE

4. prie le Secrétariat
 a. de mentionner dans sa notification d'approbation de l'allocation d'un financement en faveur de l'Afghanistan les

	conditions, les demandes de comptes rendus et les observations exposées à l'Annexe A ; b. de faire le point sur les questions soulevées à la rubrique « comptes rendus » de l'Annexe A dans le rapport annuel sur l'état du financement, conformément à l'échéancier défini.

[1] Aucun coût n'est imputé au budget du financement au titre des frais nécessaires à l'agent partenaire pour s'acquitter de ses fonctions et de ses responsabilités.

Annexe A – Observations du GPC et comptes rendus

Afghanistan	
Observations	Le Comité se réjouit de l'accent novateur mis sur la prévention de la violence basée sur le genre en milieu scolaire et salue les efforts déployés par les pouvoirs publics pour améliorer l'égalité des genres dans le système éducatif. Le Comité s'est enquis des progrès de la mise en œuvre du programme EQRA et souhaite continuer à recevoir les comptes rendus annuels demandés au moment de l'approbation de l'ESPIG, notamment en matière de financement intérieur. Le Comité est conscient des pressions financières exercées par la pandémie et les problèmes de sécurité, pressions qui ont conduit à une baisse de la part du budget national consacrée à l'éducation. Le Comité souligne la nécessité de protéger le budget de l'éducation, y compris dans les circonstances actuelles, et demande une déclaration d'engagement à augmenter progressivement la part du budget national consacrée à l'éducation. Le Comité rappelle à l'agent partenaire que les indicateurs de la part variable sont assortis d'un échéancier et que, si la politique du GPE comprend une certaine marge de souplesse pouvant aller jusqu'à une prolongation de 12 mois de la période d'obtention des résultats relatifs à la part variable, cette prolongation doit être signalée au Secrétariat et tout report des délais de réalisation d'un objectif doit faire l'objet d'une demande d'approbation à l'avance, la restructuration rétroactive de la part variable n'étant pas possible. Le Comité note aussi les effets de la pandémie sur les systèmes éducatifs. Il reconnaît que des mesures ont déjà été prises et invite le gouvernement et l'agent partenaire, en concertation avec le Groupe local des partenaires de l'éducation, à continuer d'adapter, en tant que de besoin, le programme proposé aux problèmes qui se font jour, notamment aux conséquences de la fermeture des écoles sur l'apprentissage des enfants.
Comptes rendus	*Agent partenaire* Le Comité demande à l'agent partenaire de faire état de l'avancement des différents indicateurs et stratégies liés à la part variable dans le rapport annuel, comme suit :

	▪ s'agissant de la stratégie d'efficience, fournir un compte rendu de l'utilisation des résultats d'évaluation d'impact, sous forme notamment de présentations à des forums et de publications après réalisation de l'évaluation ; ▪ s'agissant de la stratégie d'équité, fournir un compte rendu précisant i) qui seront les participants à la formation sur la violence basée sur le genre (VBG) ; ii) ce qui est prévu en matière d'utilisation et de mise en œuvre d'un plan d'action contre la VBG après la formation ; les mesures prévues pour coordonner le plan d'action contre la VGB avec les organismes publics hors ministère de l'Éducation (notamment le ministère des Affaires des femmes et les secteurs de la santé, de la justice et de la sécurité) et la façon dont la politique de VGB s'articule avec les lois et règlements en vigueur; ▪ s'agissant de la stratégie d'apprentissage, fournir un compte rendu i) sur la possibilité de liaison entre la formation des enseignants et les différents efforts d'évaluation accomplis dans le cadre de la réforme de la qualité de l'éducation en Afghanistan (EQRA), en particulier par l'observation du travail en classe, de façon à permettre d'évaluer l'efficacité de la formation et de garantir sa haute qualité ; ii) sur le ciblage des stratégies d'apprentissage et d'équité, en veillant notamment à expliciter la signification du terme « pertinent » en rapport avec la stratégie d'équité. *Gouvernement* Le Comité aspire aussi à recevoir du gouvernement des informations supplémentaires sur les progrès accomplis et les plans prévus en matière d'extension de l'accès à des services d'éducation de qualité au bénéfice des enfants handicapés et des enfants réfugiés. Il demande au Secrétariat d'assurer un suivi auprès du groupe local des partenaires de l'éducation et du gouvernement sur cette question.

Annexe B – Rapport de l'étape III du processus d'examen de la qualité par le Secrétariat

EXAMEN DE LA QUALITÉ – ÉTAPE 3

L'AFGHANISTAN

AMP supplémentaire

Montant du financement GPE proposé : Financement additionnel total de 25 millions de dollars (en sus des 100 millions de dollars octroyés pour l'ESPIG).
Part fixe : 17,5 millions de dollars ;
Part variable : 7,5 millions de dollars ;
Période de mise en œuvre : 2 ans et 10 mois
Date de démarrage prévue : 15 mars 2021
Agent partenaire : Banque mondiale

1. CONTEXTE GÉNÉRAL DU PAYS ET DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

1.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PAYS

L'Afghanistan est un pays enclavé à faible revenu qui continue de faire face à d'immenses défis humanitaires, sociaux et politiques en raison d'une crise prolongée. Les violations du droit international et des droits de l'homme sont fréquentes, et les attaques contre les civils et leurs biens sont délibérées, notamment à l'encontre des agents humanitaires, des écoles et des établissements médicaux. La montée de la violence sectaire en 2019 a entraîné l'intensification du conflit et fait plus de 10 000 victimes civiles et causé le déplacement de 2 993 000 personnes[1] à l'intérieur du pays. La pandémie de COVID-19, qui a frappé le pays en mars 2020, est venue s'ajouter au climat de violence dans le pays. Les conséquences de la pandémie pèsent désormais sur les différents domaines de l'existence et menacent les plus vulnérables en faisant apparaître de nouveaux besoins et en exacerbant les plus anciens.

Malgré les conflits persistants, l'Afghanistan a connu une forte croissance économique, de 9,4 % en moyenne par an, sur les dix dernières années. La croissance a été stimulée par les investissements dans la reconstruction, le développement de services soutenus par l'aide et les hausses périodiques de la production agricole. Les réformes engagées pour améliorer la gestion des finances publiques et l'environnement des affaires ont également contribué à faire progresser les recettes depuis 2014. Bien que la situation économique reste fragile et que le pays

[1] Plan de réponse humanitaire.

continue de dépendre de l'aide au développement, la croissance économique s'est établie à 3,9 %[2] et les recettes intérieures ont atteint 14,1 % du PIB en 2019. Les effets de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie ont été inégaux. L'insécurité reste l'un des principaux obstacles à la prestation de services publics et à la réduction de la pauvreté. Elle nuit au développement du capital humain, pèse sur les activités économiques productives, attise les troubles sociaux, est source d'inégalité d'accès aux services de base et aggrave l'instabilité politique. Le développement économique devrait être davantage freiné en 2020 avec la pandémie de COVID-19 et la recrudescence récente de la violence.

De même, l'Afghanistan a enregistré une amélioration sensible des résultats en matière de développement depuis 2001, mais doit encore faire face à des défis de taille. L'accès à l'eau, à l'assainissement, à l'éducation et aux services de santé s'est amélioré, mais les enjeux à relever en matière économique et de développement restent toutefois considérables. La pauvreté reste répandue dans le pays et est passée de 36 % en 2012 à 55 % en 2016–17. Le taux de chômage a également progressé pour passer de 8,2 % en 2008 à 22,6 % en 2014. On estime par ailleurs que quelque 10 millions de personnes disposent d'un accès limité, voire inexistant, aux services de santé essentiels. Le taux de mortalité infantile figure parmi les plus élevés au monde, 1,9 million de personnes subissent les effets d'une insécurité alimentaire aigüe et 40 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de retard de croissance[3].

[2] Banque mondiale (2020). Afghanistan country context. Extrait de : https://www.worldbank.org/en/country/afghanistan/overview
[3] Banque mondiale (2020). Afghanistan country context. Extrait de : https://www.worldbank.org/en/country/afghanistan/overview

	Afghanistan
Population	37,17 millions (Banque mondiale, 2018)
Classement sur la base de l'indice de développement humain	170e sur 189 pays (Rapport sur le développement humain 2019)
Années de scolarité ajustées en fonction de l'apprentissage	Garçons : 5,5 Filles : 3,9
PIB	19,36 milliards de dollars (Banque mondiale, 2018)
PIB par habitant	520,90 dollars (Banque mondiale, 2018)
Classification de la Banque mondiale sur la base du niveau de revenu	Pays à faible revenu (Banque mondiale, Exercice 21)

1.2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Les efforts déployés depuis 2001 par l'Afghanistan et ses partenaires de développement pour la reconstruction du système éducatif ont produit des résultats significatifs. L'accès s'est en effet considérablement amélioré. Le nombre d'élèves inscrits a été multiplié par plus de huit au cours des 17 dernières années, passant de 1,1 million d'élèves (dont une faible proportion de filles) en 2001 à plus de 9,6 millions d'élèves en 2018. Le nombre d'élèves inscrits en primaire a progressé de 0,8 million à 6,5 millions, et dans le secondaire il est passé de 0,4 million à 3,0 millions d'élèves[4]. La scolarisation des filles, du primaire au secondaire, a été multipliée par trois entre 2003 et 2018, alors que la scolarisation des garçons n'a été multipliée que par deux pendant la même période. Cette croissance a été soutenue par une nette augmentation des infrastructures scolaires et du nombre d'enseignants en primaire et au secondaire. Le nombre d'écoles est passé de 3 400 à 16 400 et le nombre d'enseignants en primaire et au secondaire a progressé de 147 000 à 225 000 entre 2007 et 2018.

Malgré ces avancées considérables, de nombreux défis subsistent au niveau de l'accès à l'éducation et de l'offre scolaire. La moitié des élèves continuent d'étudier sous des tentes ou en plein air, et de nombreux enfants n'ont pas accès à l'éducation. Le nombre d'enfants non

[4] Dernières données disponibles. Source de données : ISU — UNESCO

scolarisés, estimé à 3,5 millions[5], est élevé, et un million d'enfants supplémentaires sont répertoriés comme « absents permanents »[6] des écoles par le ministère de l'Éducation[7].

Le troisième plan national du secteur de l'éducation (Third National Education Sector Plan — NESP III) qui couvre la période 2017–2021 rend compte de l'ambition à long terme du pays. Le PNSE III entend former des citoyens qualifiés et compétents grâce à un système éducatif fondé sur i) la qualité et la pertinence ; ii) un accès équitable ; et iii) une gestion efficiente et transparente. Dans la mesure où le PNSE III arrive à échéance en 2021, le groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) a commencé à préparer le PNSE 2030.

L'évolution positive du secteur a été interrompue par la pandémie de COVID-19 en 2020. Les écoles ont été fermées en mars et le ministère de l'Éducation s'est rapidement mobilisé pour réagir à la crise en concevant et exécutant un plan en deux étapes. Durant la première étape, le ministère a mis en œuvre des interventions d'urgence pour maintenir la prestation de service, en associant plusieurs formules de prestation à distance en utilisant par exemple la télévision et la radio. La deuxième phase porte essentiellement sur la réouverture en toute sécurité des écoles. Les établissements d'enseignement secondaire supérieur ont rouvert leurs portes en septembre et les écoles primaires et du premier cycle du secondaire en octobre.

1.2.1. Équité :

On enregistre des disparités flagrantes dans le pays qui sont liées aux zones géographiques, aux conditions socioéconomiques ou au genre. Les enfants pauvres des zones rurales, et en particulier les filles, sont confrontés à des obstacles plus importants en ce qui concerne l'accès à l'éducation. Si 77,8 % des enfants vivant en zone urbaine vont à l'école primaire, seuls 50,4 % de leurs homologues ruraux ont cette possibilité. Ces chiffres passent à 55 % contre 27 % respectivement dans le secondaire. De même 79 % 79 % des ménages les plus riches envoient leurs enfants à l'école contre 40 % pour les ménages les plus pauvres (55 % contre 16 % respectivement pour le secondaire). En ce qui concerne l'égalité des genres, si le taux net de scolarisation des garçons s'établit à 86 %, il ne dépasse pas 64 % pour les filles[8] (41 % contre 21 % respectivement pour le secondaire)

[5] Population en âge d'aller à l'école, âgée entre 7 et 18 ans.
[6] Ces enfants n'allaient pas à l'école, mais restaient inscrits sur les listes de scolarisation pour raisons administratives.
[7] Analyse du secteur de l'éducation pour l'Afghanistan, page 9.
[8] Analyse du secteur de l'éducation pour l'Afghanistan, page 61.

Plusieurs facteurs expliquent les différences enregistrées au niveau des taux de scolarisation. En ce qui concerne la demande, l'assiduité des garçons au primaire semble essentiellement influencée par des facteurs économiques ou liés à l'âge, alors que les difficultés auxquelles les filles sont confrontées sont d'ordre culturel ou sécuritaire[9]. En ce qui concerne l'offre, les problèmes concernent notamment le nombre insuffisant d'écoles et d'enseignants, qui touche surtout les zones rurales et compromet davantage l'éducation des filles qui habitent dans ces régions[10]. Ces tendances persistent au niveau du secondaire, mais à ce niveau ce sont plutôt des facteurs économiques qui influencent la décision de scolariser ou non les garçons, tandis que pour les filles ce sont des considérations liées à la sécurité[11]. La violence sexiste et l'exploitation et les abus et le harcèlement sexuels restent largement répandus en Afghanistan et touchent particulièrement les filles. Cette situation est un frein à l'assiduité et pénalise les performances scolaires et nuit à l'égalité entre les genres et au développement du capital humain en général.

Le taux de scolarisation des enfants handicapés est insuffisant et leur taux de décrochage élevé. La majorité des quelque 200 000 enfants afghans handicapés ne vont pas à l'école[12], ce qui reflète probablement les problèmes d'offre et de demande de services éducatifs pour cette population. Les services éducatifs proposés aux élèves handicapés sont peu nombreux et ceux qui sont en place ne sont pas suffisamment adaptés pour répondre à leurs besoins. Du côté de la demande, l'idée selon laquelle les enfants handicapés ne peuvent pas être apprendre au même rythme que leurs homologues est très répandue. Les parents ont donc des aspirations moins élevées et ont tendance à ne pas les inscrire à l'école. Les filles handicapées risquent davantage de ne pas être scolarisées et d'abandonner l'école en raison de la discrimination liée à leur sexe et à leur handicap[13].

1.2.2. Résultats d'apprentissage :

Les résultats d'apprentissage du Afghanistan sont généralement insuffisants. Selon une enquête de l'ACER réalisée en 2013, 37 % des élèves de 6e année n'étaient pas capables d'effectuer des opérations arithmétiques de base, comme d'additionner des nombres à deux chiffres. Pour ce qui est des langues, si la majorité des élèves de 6e année étaient capables de

[9] Analyse du secteur de l'éducation pour l'Afghanistan, page 74.
[10] Compte tenu des risques plus élevés que présentent les longs trajets pour les filles.
[11] Analyse du secteur de l'éducation pour l'Afghanistan, page 74.
[12] Agence suédoise pour le développement international (Aisd 2014). Disability Rights in Afghanistan. Extrait de https://www.sida.se/globalassets/sida/eng/partners/human-rights-based-approach/disability/rights-of-persons-with-disabilities-afghanistan.pdf
[13] Human Rights Watch (2020). Disability is not a weakness: Discrimination and Barriers Facing Women and Girls with Disabilities in Afghanistan. Extrait de : https://www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/afghanistan0420_web_0.pdf

lire une phrase toute simple, seuls 20 % étaient en mesure d'en écrire une[14]. La médiocrité des acquis scolaires s'explique en partie par le manque de qualification des enseignants. En effet, la moitié des enseignants de l'enseignement général ne présentent pas les qualifications minimales requises. Il convient également de mentionner les installations scolaires en mauvais état, les programmes scolaires inadaptés, les manuels et le matériel pédagogique inadaptés et insuffisants, une distribution inefficace et tardive des manuels et la mauvaise gestion des écoles[15].

1.2.3. Efficience :

Les difficultés de l'Afghanistan en matière d'efficience concernent deux aspects : le manque de capacité du système à produire des diplômés et l'inefficacité opérationnelle du secteur dans son ensemble. Seuls 31 % des élèves terminent le primaire, mais ce taux cache d'importantes disparités[16]. Si 40 % des garçons achèvent leurs études primaires, ce taux tombe à 21 % pour les filles. De même, 42 % des enfants vivant en milieu urbain vont au bout du primaire contre 28 % en zone rurale et 41 % des enfants issus des familles appartenant au quintile le plus riche terminent le primaire, contre 21 % des enfants appartenant au quintile le plus pauvre[17]. Ces chiffres s'expliquent par le faible taux d'admission en première année et le nombre d'enfants abandonnant leurs études avant la sixième année (14 %)[18]. Les données existantes ne sont pas suffisantes pour nous permettre de mesurer les redoublements. La plupart des enfants qui parviennent en dernière année du primaire passent en secondaire puisque les taux de transition peuvent atteindre 93 %.

La déficience des systèmes d'information et la corruption contribuent, entre autres, au manque d'efficience du système, à savoir l'efficience dans la gestion des ressources. Le PNSE III comprend que l'efficience représente un thème transversal qui doit être intégré à tous les niveaux du fonctionnement du ministère de l'Éducation. Le NESP III a adopté les stratégies clés suivantes pour améliorer l'efficience : i) un examen fonctionnel du ministère de l'Éducation et des ressources humaines connexes ; ii) un système d'allocation des ressources fondé sur les résultats et des normes pour améliorer l'équité de la prestation de service ; iii) un cadre institutionnel basé sur les résultats et une structure organisationnelle assortie de fonctions et de compétences essentielles ; iv) l'élaboration de plans annuels d'activités qui cibleront davantage les cibles de réalisations annuelles telles que définies dans la matrice de suivi et ;

[14] ACER , 2013. Une étude du même type (SABER SDI, 2018) a révélé qu'en moyenne, les élèves de 4e année n'ont obtenu que 30 % au test linguistique et 25 % en mathématiques.
[15] Analyse du secteur de l'éducation pour l'Afghanistan, page 11
[16] Analyse du secteur de l'éducation pour l'Afghanistan, page 68.
[17] Idem.
[18] Analyse du secteur de l'éducation pour l'Afghanistan, page 69.

v) le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation pour soutenir des décisions fondées sur des faits probants.

1.2.4. Suivi de la performance du secteur :

Le PNSE III indique que le suivi de la performance du secteur de l'éducation s'est amélioré de manière significative ces dernières années grâce à deux unités spécifiques du ministère de l'Éducation : i) l'unité chargée du suivi et de l'établissement de rapports sous l'autorité de la direction du SIGE, et ii) l'unité de recherche et d'évaluation sous la supervision de la direction de la planification opérationnelle stratégique responsable du suivi et de l'évaluation. Comme le stipule le PNSE III, le ministère de l'Éducation mettra en œuvre et supervisera des méthodes transparentes de collecte de données afin de réduire le risque d'erreurs dans les déclarations des taux d'inscription et d'autres indicateurs sectoriels clés.

Le PNSE III prévoit également des revues sectorielles conjointes annuelles. La dernière revue sectorielle conjointe s'est tenue fin 2019, et les résultats ont été présentés au ministre et au groupe local des partenaires de l'éducation en mars 2020. Ces revues continueront à faciliter la coordination entre le ministère de l'Éducation et les partenaires de développement en ce qui concerne la planification et le suivi des performances du secteur. Le GLPE est composé de représentants d'organisations bilatérales et multilatérales, d'organisations non gouvernementales nationales et internationales et d'organisation de la société civile. La société civile est principalement représentée au sein d'organismes comme l'ANEC (Afghanistan National Education Coalition), coalition nationale pour l'éducation en Afghanistan, et l'ACBAR (Agency Coordinating Body for Relief and Development), agence de coordination des secours et du développement en Afghanistan.

2. PRÉREQUIS POUR L'ACCÈS À LA PART FIXE

Conformément aux directives relatives au dépôt d'une requête d'allocation maximale supplémentaire par pays et compte tenu du fait que l'approbation de l'ESPIG principal pour l'Afghanistan date de moins de deux ans, le processus de requête n'aura à revisiter et satisfaire que le prérequis n° 2 du modèle de financement[19].

2.1. Prérequis n° 2 : Preuve de l'engagement envers le PSE ou le PTE et son financement.

[19] Directives du GPE relatives au dépôt d'une requête d'allocation maximale par pays supplémentaire, page 3.

Lorsque la requête initiale d'ESPIG a été déposée par l'Afghanistan en 2017, le budget alloué au secteur de l'éducation (hors service de la dette) représentait 13,1 % des dépenses publiques totales, et le pays s'était engagé à les porter à 13,4 % d'ici 2020. La part des dépenses allouées à l'éducation en 2018 et 2019 a atteint 13,4 % et était donc supérieure à l'engagement pris pour ces années qui était d'allouer 13,2 % du budget. L'allocation des ressources au secteur de l'éducation a chuté en 2020 pour passer à 11,9 % du budget approuvé (avant la pandémie de COVID-19) et à 11,5 % dans le budget actualisé 2020 (pendant la pandémie)[20], donc en deçà de la cible. Cette baisse était imputable initialement à une réorientation des ressources vers les programmes de sécurité puis pour la lutte contre la COVID-19. La crise sanitaire actuelle a entraîné des réajustements budgétaires, à l'origine d'une forte réduction des dépenses d'équipement budgétisées entre 2019 et 2020, au contraire des dépenses récurrentes budgétisées qui ont augmenté. Il est probable que d'autres ajustements seront apportés au budget national 2020, pour tenir compte de toutes les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les finances publiques. Le pays s'est toutefois engagé à augmenter la part des dépenses allouées à l'éducation de 12,8 % à 13,6 % puis 14 % d'ici 2021-23. Compte tenu des informations actualisées sur le financement national (octobre 2020) et des circonstances exceptionnelles liées aux contraintes fiscales de 2020, ce prérequis est partiellement satisfait.

L'Afghanistan n'est pas encore parvenu à l'éducation primaire universelle, qui fait partie de ce prérequis. Il est donc demandé au pays d'affecter au moins 45 % du budget ordinaire de l'éducation à l'éducation primaire. La matrice du financement national actualisée montre que la part du budget alloué à l'enseignement primaire dépasse 50 % depuis 2017 et devrait rester à ce niveau jusqu'en 2023.

Conclusion :

En ce qui concerne le seuil des 20 %, l'Afghanistan a partiellement satisfait à l'engagement pris en 2017 d'accroitre a part des ressources nationales consacrées à l'éducation. Les avancées enregistrées à cet égard ont été freinées en 2020 en raison de bouleversements sécuritaires et de la crise sanitaire de COVID-19. L'Afghanistan s'est toutefois engagé à augmenter progressivement la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation pour atteindre 14 % d'ici 2023.

Le prérequis relatif à l'affectation des ressources ordinaires à l'éducation primaire (45 %) est jugé satisfait.

[20] Les autorités nationales ont communiqué une version actualisée du budget 2020 intégrant les réalisations initiales et les prévisions pour le reste de l'année 2020.

3. ESPIG

3.1. PERFORMANCE DES ESPIG ANTÉRIEURS

L'Afghanistan est devenu membre du GPE en 2011. En 2012, le pays a reçu un premier financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG)[21] s'élevant à 55,7 millions de dollars et en 2018 un deuxième financement d'un montant de 100 millions de dollars. Ce dernier ESPIG finance le programme principal rattaché à cette proposition de financement additionnel. Le pays a également reçu deux financements accélérés en 2020 qui sont actuellement mis en œuvre : un financement accéléré COVID-19 d'un montant de 11 millions de dollars en juin 2020 et un financement accéléré ordinaire pour soutenir le plan de réponse humanitaire se montant à 20 millions de dollars en septembre 2020. Les deux financements accélérés sont conformes à l'ESPIG et à la proposition de financement additionnel. Le premier soutient entre autres l'amélioration des activités liées aux installations WASH (Eau, assainissement et hygiène pour tous), qui sont alignées avec la composante prévue par le programme EQRA pour l'infrastructure, et le second soutient le développement des services éducatifs dans les zones rurales grâce à l'enseignement communautaire et vient compléter les efforts déployés dans le cadre du programme EQRA et du Fonds Éducation sans délai.

3.1.1. Réforme de la qualité de l'éducation en Afghanistan (EQRA)

L'ESPIG en cours, qui couvre une période de cinq ans, est entré en vigueur en 2019, et finance le programme de réforme de la qualité de l'éducation en Afghanistan pour lequel la Banque mondiale agit en qualité d'agent partenaire. Le programme est aligné sur le NESP III (2017-21) et soutient les efforts déployés par l'Afghanistan pour améliorer l'équité de l'accès à l'enseignement primaire et secondaire, en particulier pour les filles vivant dans les provinces ciblées, et rehausser la qualité des conditions d'apprentissage. Les principales activités soutenues par le programme visent la construction de nouvelles écoles, la réhabilitation d'établissements scolaires existants, le renforcement de l'offre éducative grâce à l'enseignement communautaire, la formation et l'accompagnement professionnel des enseignants, l'élaboration de manuels et de matériel d'apprentissage pertinents et l'amélioration du système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE). Le pays a démontré sa grande adhésion au programme. Le programme est mis en œuvre par le

[21] À l'époque ces financements étaient connus sous le nom de PIG (Program Implementation Grant), des financements pour la mise en œuvre du programme.

ministère de l'Éducation et le ministère de la Réhabilitation rurale et du Développement rural (Ministry of Rural Rehabilitation and Development—MRRDR) au moyen de leurs services respectifs ordinaires.

Le programme est cofinancé à hauteur de 100 millions de dollars par le GPE, 100 millions de dollars par le Fonds fiduciaire pour la reconstruction de l'Afghanistan et 75 millions de dollars (initialement 100 millions de dollars) par l'Association internationale de développement. Le programme EQRA est entré en vigueur début 2019 et devrait prendre fin en décembre 2023. Le programme a adopté une formule mixte : une partie sous la forme de projets d'investissement[22] (224 millions de dollars, dont 65 millions de dollars provenant de l'ESPIG du GPE) et une partie basée sur les résultats assortie de 7 conditions basées sur la performance (CBP)[23] (74 millions de dollars, dont 33 millions de l'ESPIG du GPE).

3.1.2. Comptes rendus et mise en œuvre de l'ESPIG en cours

Le dernier rapport sur l'état d'avancement établi par l'agent partenaire[24] mesure la performance du programme EQRA comme modérément satisfaisante (MS). Le programme a enregistré des retards initiaux imputables au processus d'approbation des manuels d'opération et des programmes de travail qui ont été rattrapés. En 2020, la pandémie de COVID-19 a également freiné la mise en œuvre de certaines activités. En ce qui concerne les composantes basées sur les résultats, quatre indicateurs des trois stratégies évaluées pendant la requête pour la part variable de l'ESPIG devaient être atteints entre 2018 et 2019. Sur ces quatre indicateurs, un a été atteint et vérifié, un a été atteint, mais doit encore faire l'objet de vérification, un est partiellement atteint et doit être vérifié, et un n'a pas été atteint, mais devrait l'être avant la fin 2020 (voir tableau D pour obtenir des informations détaillées par indicateur).

Au moment de l'approbation, le GPC avait demandé quatre comptes rendus présentés au tableau A suivant.

Tableau A : Comptes rendus du GPC après l'approbation de l'ESPIG

Comptes rendus	État d'avancement et actions (en novembre 2020)
Financement de l'éducation Le Comité demande instamment à l'Afghanistan d'accroitre la part de l'éducation dans le budget et	L'agent partenaire a déposé une matrice actualisée du financement national dans le cadre de la requête d'AMP

[22] Financement de projets d'investissement (IPF) suivant la terminologie de la Banque mondiale.
[23] Financement basé sur les résultats (RBF) suivant la terminologie de la Banque mondiale.
[24] Le rapport date de mai 2020. Un nouveau rapport sur l'état d'avancement devrait être présenté en décembre 2020.

relève que les estimations pourtant prudentes du PNSE III sont actuellement dépassées. En outre, le Comité demande à l'agence de coordination de lui présenter un compte rendu annuel au nom du groupe local des partenaires de l'éducation et par l'intermédiaire du rapport de la revue sectorielle conjointe, sur la part réelle de l'éducation pour la période du financement, ainsi qu'une analyse du budget qui lui permettra d'examiner l'évolution du budget de l'éducation en Afghanistan.	supplémentaire. Selon cette matrice, l'Afghanistan satisfait aux objectifs de financement définies pour 2018 et 2019, malgré un recul important en 2020 pour des raisons sécuritaires et sanitaires. La matrice prévoit toutefois une hausse importante des financements sur la période 2021-23.
Problèmes structurels S'il reconnait l'importance des besoins en infrastructures, tels qu'ils figurent dans le PNSE III endossé, le Comité s'inquiète de la grande quantité d'infrastructures prévues dans le programme cofinancé de réforme de la qualité de l'éducation en Afghanistan (EQRA) compte tenu de la fragilité de la situation en Afghanistan et des risques de retards et de prorogations. Le Comité demande à l'agent partenaire de suivre de plus près les performances du programme à cet égard, en anticipant notamment toute restructuration éventuelle, et demande à l'agent partenaire de faire le point chaque année sur les discussions nationales connexes, dans le cadre de ses rapports réguliers concernant l'avancement de la mise en œuvre.	Les chantiers de construction scolaire progressent bien malgré quelques retards causés par la pandémie de COVID et dans certains cas, par des problèmes liés à la sécurité. En juin 2020, les propositions techniques concernant la construction de 68 % des 2 647 écoles avaient été approuvées, et les travaux de construction ont commencé pour près de 70 % de ces projets. Les travaux ont été achevés pour 459 écoles (318 nouveaux établissements et 141 écoles incomplètes). La composante est en bonne voie, mais a du faire face à un certain nombre de difficultés, notamment l'augmentation des coûts, le non-respect des mesures de sauvegarde, les retards dans la communication imputables à des changements dans l'équipe de direction. Le projet conserve un solide mécanisme de suivi comportant plusieurs niveaux tels que l'auto-évaluation du ministère de la Réhabilitation rurale et du Développement rural (MRRD), le suivi de l'équipe du ministère de l'Éducation pendant la mise en œuvre du projet et au moment de la passation, et enfin les visites régulières du site par l'organisme tiers de suivi recruté par la Banque mondiale et le contrôle de l'achèvement d'un échantillon d'écoles par l'organisme tiers de vérification recruté par le ministère des Finances avant de libérer la deuxième série de financements. Le financement additionnel proposé tient compte des enseignements tirés de la mise en œuvre du programme de réforme de la qualité de l'éducation en Afghanistan (EQRA).
Problèmes structurels Le Comité relève que le cadre de résultats du programme ne comporte aucun indicateur sur l'enseignement communautaire malgré la présence d'éléments d'enseignement communautaire dans le programme. D'autres renseignements fournis par l'agent partenaire indiquent que le système de données de l'enseignement communautaire en Afghanistan n'est pas encore assez développé pour intégrer de telles données, ce qui empêche donc de les faire apparaître comme cible spécifique dans le cadre de résultats du programme. Le programme s'engage à affecter 10 millions de dollars pour permettre au SIGE de mieux intégrer les données de l'enseignement communautaire, de mettre en œuvre la politique et les directives de 2018 en la matière et de travailler avec tous	Le ministère de l'Éducation a avancé dans les préparatifs pour la mise en place de classes d'enseignement communautaire. Il continue de suivre le calendrier fixé pour le développement effectif de l'enseignement communautaire en 2021. Le ministère de l'Éducation a déjà terminé le manuel de mise en œuvre pour cette sous-composante et recueilli les données pour les centres d'enseignement communautaire existants ce qui aidera à déterminer les besoins futurs pour des classes d'enseignement communautaire. Le ministère s'emploie actuellement à élaborer les outils pour évaluer les besoins en classes d'enseignement communautaire. Ce financement additionnel apporte des ressources supplémentaires pour accroitre le nombre d'élèves suivant un enseignement communautaire.

les partenaires de développement pour favoriser l'élargissement de l'enseignement communautaire d'une manière plus harmonisée et durable, pour toucher au minimum de 33 000 élèves supplémentaires. Le GPC demande à l'agent partenaire d'inclure un compte rendu à ce sujet dans ses rapports d'avancement annuels ordinaires.	
Financement de l'éducation Le Comité demande que l'allocation des agents partenaires (frais de supervision) soit ajustée une fois finalisées les contributions à la supervision de l'IDA et du Fonds fiduciaire pour la reconstruction de l'Afghanistan, afin de garantir une répartition équitable des coûts de supervision entre les trois sources de cofinancement. Le Comité demande à l'agent partenaire de communiquer au Secrétariat la répartition finale des frais de supervision.	L'équipe de la Banque a reçu le budget de la banque (Budget de trésorerie) pour un montant de 54 000 dollars de juillet 2019 à juin 2020. Le groupe de travail recevra un montant semblable du budget de la banque au cours de cet exercice (juillet 2020 à juin 2021). La banque n'a pas demandé de financement au titre de la supervision dans cette proposition de financement additionnel.

En octobre 2020, 78,8 millions de dollars avaient été décaissés au titre du programme EQRA, soit 26 % du financement combiné. Le prochain décaissement qui devrait couvrir le volet IPF du programme EQRA devrait avoir lieu en janvier 2021. Les décaissements au titre du volet RBF ont été limités en raison du manque d'expérience du ministère des Finances avec ce type d'instrument et des retards initiaux enregistrés dans le processus de recrutement d'un organisme tiers de vérification, qui a déjà été engagé.

Les décaissements des fonds du GPE ne dépassent pas 4,5 millions de dollars. La lenteur de décaissement des fonds du GPE par rapport au financement combiné tient au fait que les ressources du GPE n'étaient pas disponibles au moment où la première avance avait été faite au pays. Le programme a été approuvé par le conseil de la Banque mondiale en septembre 2018 et est entré en vigueur en janvier 2019, avec un premier décaissement en février 2019. L'ESPIG a été approuvé deux mois après l'approbation du programme, en novembre 2018, et est aussi entré en vigueur deux mois plus tard, en avril 2019[25]. L'agent partenaire a indiqué que près des 50 millions de dollars des 75 millions de dollars devant être décaissé en janvier proviendrait des fonds du GPE.

Comme l'indique l'agent partenaire, la construction des écoles a bien avancé. Au premier mai, les propositions techniques émises avaient été approuvées pour 68 % des 2 467 écoles. Les travaux ont commencé pour près de 70 % des propositions approuvées. Au total, 459 écoles étaient achevées au 1er mai.

[25] Un retard a été observé dans le processus de signature de l'accord de financement par le gouvernement.

Principaux domaines mis en œuvre :

- Le ministère de l'Éducation n'avait aucune expérience en matière de financement axé sur les résultats et s'inquiétait d'un manque de prévisibilité des ressources disponibles pour la mise en œuvre du programme EQRA, sachant que le ministère des Finances risquait de ne pas être en mesure de fournir la couverture budgétaire initiale nécessaire pour le ministère de l'Éducation. Ce risque a été atténué grâce au paiement anticipé unique du ministère des Finances ainsi qu'à une approche basée sur les processus pour contrôler la réalisation des CBP.

- La fiabilité des données reste une source de préoccupation. Des mesures ont été prises pour améliorer le degré de fiabilité des données du SIGE, notamment grâce à un examen systématique du SIGE et à la mise en place de contrôles pendant la collecte des données pour en renforcer la précision.

- De nombreux mécanismes ont été mis en place pour lutter contre la corruption dans le domaine de la construction d'écoles, même si certains défis demeurent. Le ministère de la Réhabilitation rurale et du Développement rural (MRRD) est responsable de la construction des écoles, qui a bien progressé. Le projet conserve un solide mécanisme de suivi comportant plusieurs niveaux tels que l'auto-évaluation du ministère de la Réhabilitation rurale et du Développement rural (MRRD), le suivi rigoureux du ministère de l'Éducation au moment du transfert, et enfin les visites régulières du site par l'organisme tiers de suivi recruté par la Banque mondiale et le contrôle fréquent de l'achèvement d'un échantillon d'écoles par l'organisme tiers de vérification recruté par le ministère des Finances avant de libérer la deuxième série de financements. Le projet est en bonne voix, mais a du faire face à un certain nombre de difficultés, notamment l'augmentation des coûts, le respect insuffisant des mesures de sauvegarde, les retards dans la communication imputables à des changements dans l'équipe de direction.

Le programme EQRA a récemment fait l'objet d'une première restructuration pour répondre à la pandémie de COVID-19, mais l'utilisation des ressources de l'ESPIG du GPE est restée la même. Grâce à cette première restructuration, 26 millions de dollars de l'IDA ont été réaffectés pour répondre aux besoins urgents des autorités nationales afin de prendre en charge les dépenses liées à la pandémie de COVID-19. Le Secrétariat a également reçu une proposition de restructuration des CBP du programme EQRA, y compris de la part variable, qui sera examinée en janvier 2021.

3.2 DESCRIPTION DE L'ESPIG

Le financement additionnel élargit la portée des activités du programme principal, le programme EQRA, et accélérera la réalisation des cibles du NESP III, particulièrement en ce qui concerne a) la qualité et la pertinence, b) l'équité de l'accès, et c) l'efficience et la transparence de la gestion. Le financement additionnel conserve l'objectif de développement du programme EQRA : « améliorer l'équité de l'accès à l'enseignement primaire et secondaire, en particulier pour les filles, dans certaines provinces affichant des retards et améliorer les conditions d'apprentissage en Afghanistan ». Ce financement additionnel comporte une part fixe (17,5 millions de dollars, soit 70 %) et une part variable (7,7 millions de dollars soit 30 %). Sa conception suit celle du programme principal et vise à financer le renforcement des activités dans ses quatre composantes. Le financement additionnel comprend deux nouvelles interventions : la formation des enseignants à la lecture dans les petites classes et le soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de lutte contre les violences sexistes. Les cibles du projet ont été adaptées pour tenir compte de l'augmentation des ressources.

Tableau B : Récapitulatif du programme EQRA et du financement additionnel

Programme principal		Contribution du financement additionnel
	Composante 1 : Accès équitable à l'éducation de base	
	IPF	
Construction et réhabilitation d'écoles		Le financement additionnel servira à la construction de 100 nouvelles écoles et à la réhabilitation de 30 écoles.
Soutient le développement de l'enseignement communautaire		Financement additionnel : 5 millions de dollars supplémentaires pour l'enseignement communautaire
	RBF	
N/D		N/D
	Composante 2 : Améliorer les conditions d'apprentissage	
	IPF	
N/D		N/D
	FBR	
Amélioration de l'évaluation de la qualité de l'enseignement à partir des observations faites en classe		
Distribution des manuels existants et élaboration du matériel d'enseignement et d'apprentissage du nouveau programme pour toutes les années d'études*		
		Financement additionnel : Évaluation de la formation des

		enseignants en matières spécifiques
		Soutien du financement additionnel à la formation pour l'enseignement de la lecture dans les petites classes
	Composante 3 : Renforcer les capacités de planification et la transparence du secteur de l'éducation	
	IPF	
N/D		N/D
	FBR	
Amélioration de la collecte des données du SIGE et mise en place des procédures d'assurance de la qualité*		
Élaboration et mise en œuvre d'une politique relative aux enseignants qui permettrait d'établir des priorités dans le recrutement et l'affectation des enseignants selon les besoins*		
Mise en place d'une base de données intégrée pour le personnel de l'éducation		
Rapports annuels axés sur les résultats transmis entre le ministère de l'Éducation, les départements d'éducation de district (DED) et de province (PED)		
Élaboration du plan opérationnel du NSPE III sur la gestion et le cycle budgétaire et communication des résultats		
		Financement additionnel : Appui à la mise en œuvre du plan de lutte contre les violences sexistes
	Composante 4 : Assistance technique	
	IPF	
Assistance technique :		Financement additionnel : Assistance technique pour les nouvelles activités

* Désigne les stratégies/CBP présentées dans la requête d'ESPIG au titre de la part variable du GPE.

Le financement additionnel proposé prévoit les activités suivantes :

Composante 1. Améliorer l'équité de l'accès à l'éducation de base (financement additionnel : 15 millions de dollars) Dans le cadre de cette composante, le financement additionnel soutiendra deux activités qui visent à remédier à la grave pénurie d'écoles en Afghanistan et qui contribueront à la réalisation des objectifs du NESP III. Le manque d'école nuit à l'assiduité, en particulier des filles dans les provinces sélectionnées. Les activités suivantes seront financées :

i) Composante 1,1 (financement additionnel : 10 millions de dollars) Construction de 100 établissements scolaires supplémentaires et installations d'éléments essentiels faisant défaut dans 30 écoles existantes (tels que salles de classe manquantes, murs d'enceinte, points d'eau et latrines). Cela viendra renforcer les avancées actuelles observées au niveau de la construction des écoles[26]. Les nouvelles écoles prévues dans le cadre de ce financement additionnel seront bâties dans des zones qui dispensent un enseignement communautaire, mais ne disposent pas d'écoles ordinaires.

ii) Composante 1,3 (financement additionnel : 5 millions de dollars) Renforcement de l'offre scolaire grâce à l'enseignement communautaire. Cette sous-composante soutiendra le recrutement et le versement des salaires des enseignants, la fourniture de matériel d'enseignement et d'apprentissage, et le suivi et l'évaluation de l'enseignement communautaire. Le manuel relatif à la gestion de l'enseignement communautaire prévu dans le cadre du programme EQRA devrait être achevé au début de 2021. Ce financement additionnel permet de renforcer l'enseignement communautaire et de faire passer le nombre total de bénéficiaires de 33 000 à 49 500 élèves.

Composante 2. Amélioration des conditions d'apprentissage des élèves (financement additionnel : 6,5 millions de dollars) L'activité soutenue par le financement additionnel est prévue dans la sous-composante 2.1. La part variable permettra à cette activité de contribuer à la formation des enseignants et à l'amélioration des politiques relatives aux enseignants.

Composante 3 Renforcement des capacités de planification du secteur de l'éducation et de la transparence (financement additionnel : 1,0 million de dollars) Le financement additionnel soutiendra l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de lutte contre les violences sexistes dans le cadre de la sous-composante 3.2 (présentée à la section 4.1).

[26] Les propositions techniques concernant la construction de 68 % des 2 647 écoles ont été approuvées, et les travaux ont commencé pour près de 70 % de ces projets. La construction de 459 écoles (318 nouveaux établissements et 141 écoles incomplètes) était terminée au 1er mai 2020.

Composante 4 Assistance technique (financement additionnel : 2,5 millions de dollars). La mise en œuvre du programme EQRA et du financement additionnel proposé est assurée par les départements d'exécution du ministère de l'Éducation (sans unité de gestion de projet spécifique). Cette composante comportera des activités conçues pour renforcer la gestion de projet et l'identification précoces des mesures correctives permettant de résoudre les problèmes de mise en œuvre, en particulier les retards liés à la pandémie de COVID-19 et d'autres impératifs systématiques. Elle soutiendra les activités de renforcement des capacités institutionnelles telles que le renforcement des capacités des fonctionnaires conformément à leur plan de développement et à leur organigramme. Le financement additionnel soutiendra la fourniture d'une nouvelle assistance technique (locale et internationale) visant à améliorer la capacité de mise en œuvre, la gestion de projet, la formation connexe, les coûts de fonctionnement, le suivi et l'évaluation et l'assistance technique supplémentaire. Afin de garantir une utilisation efficace des ressources, le budget de cette composante prévu dans le cadre du financement additionnel tient compte des investissements déjà réalisés au titre du programme EQRA pour le développement du personnel.

Tableau C : Composantes et coûts de l'ESPIG et du financement additionnel

	PROGRAMME PRINCIPAL			AMP supplémentaire du GPE (USD)	% de chaque composante	AMP initiale + additionnel (USD)
	GPE ESPIG initial (USD)	IDA et Fonds fiduciaire pour la reconstruction de l'Afghanistan (USD)	Total initial (USD)			
1. Accès équitable à l'éducation de base	54 000 000	136 000 000	190 000 000	15 000 000	60 %	205 000 000
2. Améliorer les conditions d'apprentissage (FBR, dont la part variable du GPE)	16 000 000	19 000 000	35 000 000	6 500 000	26 %	41 500 000
3. Capacité de planification et transparence du secteur de l'éducation (FBR, dont la part variable du GPE)	17 000 000	22 000 000	39 000 000	1 000 000	4 %	40 000 000
4. Assistance technique :	11 000 000	23 000 000	34 000 000	2 500 000	10 %	36 500 000
Total partiel des composantes	**98 000 000**	**200 000 000**	**298 000 000**	**25 000 000**	**100 %**	**323 000 000**

Coûts encourus par l'agent partenaire au titre du soutien à la mise en œuvre		**2 000 000**				**2 000 000**
Commissions de l'agent partenaire		**1 750 000**		**437 500**		**2 187 500**
CBP retenues pour la part variable du GPE 1/						
A	Orientation sur l'équité	8 000 000		1 000 000		
B	Orientation sur l'efficience	3 500 000		1 000 000		
C	Orientation sur les résultats d'apprentissage	6 000 000		5 500 000		
D	Autres CBP	15 000 000				
Total		33 000 000		7 500 000		

1/ Sur les sept CPB retenus pour l'ESPIG initial, trois ont été signalées comme faisant partie de la part variable du GPE. Les autres CBP contribuent toutefois également aux dimensions de l'équité, de l'efficience et des résultats d'apprentissage.

Le financement additionnel proposé suivra les modalités de mise en œuvre et le cadre de suivi et d'évaluation du programme principal qui sont liés aux mécanismes du ministère de l'Éducation et du ministère de la Réhabilitation rurale et du Développement rural (MRRD). Ce financement additionnel tirera profit de l'expérience acquise dans la mise en œuvre du programme principal. Le GLPE a été activement impliqué dans l'élaboration de cette proposition et a examiné et approuvé toutes les composantes du programme.

3.3 ÉVALUATION DU DOCUMENT DE PROGRAMME

La requête finale rend compte de la masse de travail accompli par les autorités nationales, l'agent partenaire et le GLPE afin d'évaluer et d'intégrer les recommandations formulées à l'issue de la deuxième étape du processus d'examen de la qualité. Il s'agit notamment : i) de mettre au point le processus de sélection pour la construction des écoles et les interventions en faveur de l'enseignement communautaire ; ii) de préciser l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie sur l'enseignement communautaire ; iii) de clarifier les coûts de construction qui semblent supérieurs à la norme du GPE ; et iv) de décrire la manière dont la pandémie de COVID-19 pourrait affecter la mise en œuvre du programme de financement additionnel et les mesures d'atténuation prévues.

Le programme qui en résulte est conforme aux buts stratégiques du GPE concernant l'efficience, l'équité et l'apprentissage puisqu'il cherche à promouvoir des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitable pour les enfants afghans les plus vulnérables et en particulier les filles. Ce programme de financement additionnel continue en outre de satisfaire à l'ensemble des 7 normes de qualité du programme du GPE, comme le programme principal (voir annexe 2).

Conception du programme

Le programme du financement additionnel proposé s'appuie de manière appropriée sur le programme principal qui a démarré début 2019 et qu'il renforce. Le programme du financement additionnel est aligné sur le NESP III (2017-21) et accélérera la réalisation de ses

objectifs. Bien que le programme principal ait enregistré quelques retards au départ, le dernier rapport sur l'état d'avancement[27] de l'agent partenaire juge les résultats obtenus par le programme EQRA moyennement satisfaisants.

Budget du programme

La requête présentée pour le programme de financement additionnel affecte les ressources aux composantes du programme EQRA, et dans l'ensemble, les dépenses budgétaires sont jugées raisonnables. À cet égard, le budget du financement additionnel résume les dépenses du programme pour les composantes 1 et 4, se montant à 17,56 millions de dollars, ce qui correspond à la part fixe. Les dépenses envisagées pour la construction se fondent sur les coûts effectifs de mise en œuvre du programme EQRA et sont supérieures aux dépenses enregistrées dans d'autres pays. L'agent partenaire a toutefois précisé que cela s'expliquait par les dépenses supplémentaires encourues pour la sécurité et le coût plus élevé des matériaux de construction.

Suivi et évaluation :

Le cadre et les modalités de suivi et d'évaluation sont précis et complets et restent identiques à celles utilisées pour le programme EQRA. Si la fiabilité des données reste préoccupante, des mesures ont été prises pour améliorer la confiance envers les données du SIGE. Il s'agit notamment de la mise en place d'un examen systématique du SIGE et d'un certain degré de contrôle pendant la collecte des données pour rehausser leur exactitude. Le programme EQRA continuera de mettre l'accent sur : a) l'intégration de l'apprentissage, des ressources humaines et des données ; b) l'implication des organismes locaux dans le suivi de la qualité des données communiquées ; et c) le recours à des techniques statistiques plus avancées pour détecter les erreurs dans les données ou les déclarations erronées.

Le cadre de résultats global initial du programme EQRA reste valide et opérationnel. Les cibles ont néanmoins été ajustées, le cas échéant, pour tenir compte des activités prévues dans le financement additionnel, par exemple, les réalisations supplémentaires en matière de construction (C1.1), l'accès à l'enseignement communautaire (C1.3) et le recrutement pour l'assistance technique (C4). La cible fixée pour la fin du projet concernant les enfants non scolarisés et les filles a également été actualisée. De nouveaux indicateurs (CBP) ont été prévus pour couvrir les deux nouveaux domaines d'activités — C2.1 (la formation des enseignants à l'apprentissage de la lecture dans les petites classes) et C3 (plan de lutte contre les violences sexistes). Ils sont décrits de manière satisfaisante et intégrés au cadre de résultats global. Aucun changement n'est anticipé au niveau des sources de données, de la fréquence de leur collecte et des entités responsable de celle-ci. Le document de programme comporte un plan de suivi et d'évaluation détaillé qui donne les informations à ce sujet.

Modalité de mise en œuvre et degré de préparation, identification des risques et mesures

[27] Le dernier rapport sur l'état d'avancement date du 14 mai 2020 et peut être consulté ici.

d'atténuation

Le financement additionnel renforce les anciennes activités et en propose de nouvelles qui sont conformes au programme EQRA. Il s'appuiera sur les modalités de mise en œuvre existantes du programme EQRA telles qu'elles ont été définies en 2018. Les difficultés initiales rencontrées au moment de la sélection de l'organisme tiers de suivi chargé de vérifier la réalisation des CBP du programme ont entraîné des retards dans les décaissements. Cette question a toutefois été résolue et aucune difficulté supplémentaire de mise en œuvre n'est anticipée. Le document de programme du financement additionnel fait référence aux effets éventuels de la pandémie de COVID-19 sur le programme EQRA dans la mesure où elle pourrait peser sur pratiquement tous les éléments du programme. Il sera judicieux de poursuivre une analyse plus poussée de la question et de l'actualiser régulièrement. Enfin, l'allocation approuvée (2 millions de dollars) dans le cadre du programme EQRA pour couvrir les frais de supervision de l'agent partenaire servira également à soutenir la mise en œuvre du programme du financement additionnel. Aucune contribution supplémentaire n'a été demandée au GPE au titre des frais de supervision.

Pérennité

La pérennité du programme reste préoccupante compte tenu de la forte dépendance de l'Afghanistan à l'aide extérieure. Le programme contribue au renforcement des capacités locales en faisant appel aux systèmes nationaux dans la mesure du possible. L'assistance technique cherchera en outre à renforcer les capacités du ministère de l'Éducation et du ministère de la Réhabilitation rurale et du Développement rural (MRRD) pour poursuivre la mise en œuvre des activités du programme au terme du financement.

Efficacité de l'aide

L'évaluation du Secrétariat fait ressortir que le programme reste conforme aux principaux critères d'efficacité de l'aide. La plupart des activités, à l'exception des mesures de lutte contre la violence sexiste, sont fortement alignées sur le NESP III, et les autorités nationales en poursuivent la mise en œuvre en suivant les processus budgétaires du pays. La stratégie retenue pour la lutte contre la violence sexiste se fonde sur les travaux du groupe de travail interorganisations sur les violences sexistes et s'appuie sur les stratégies établies au niveau de la demande et de l'offre pour améliorer l'accès et la rétention des filles à l'école, comme en témoigne le NESP III.

4. PART VARIABLE

Cette section décrira d'abord les modalités de la part variable du programme principal et du programme de financement additionnel puis l'évaluation du Secrétariat. Le financement additionnel présente trois nouvelles stratégies pour la part variable.

Généralités

Le programme principal est novateur dans la mesure où il fait appel à une approche de financement axée sur les résultats pour deux de ses quatre composantes, ce qui constitue la première utilisation de ce type de financement par l'Afghanistan. La requête met en avant trois stratégies dans le cadre du financement basé sur les résultats visant à satisfaire aux prérequis pour les dimensions d'efficacité, d'équité et de résultats d'apprentissage. Ces stratégies comportaient 8 conditions basées sur les performances[28]. Quatre d'entre elles devaient être réalisées entre 2018 et 2019 : Une a été réalisée et vérifiée, une a été réalisée, mais doit encore être vérifiée, une a été partiellement réalisée sous réserve de vérification, et une est en retard, mais devrait être achevée avant fin 2020. Bien que les CBP devraient être satisfaites, des délais supplémentaires pourraient avoir une incidence sur la réalisation de l'objectif de développement du programme.

TABLEAU D — PART VARIABLE DE L'ESPIG EN COURS (PRINCIPALES STRATEGIES)

		2018.	2019.	2020.	2021.	2022.
Résultats d'apprentissage						
Manuels existants distribués et matériel d'enseignement et d'apprentissage du nouveau programme pour toutes les années d'étude.	**Cible**		45 millions de manuels du programme existant pour les matières principales (mathématiques, sciences, langues) distribués dans les écoles publiques dans au moins 90 % des districts.	Les nouveaux manuels et guides pédagogiques élaborés pour les matières principales — mathématiques, sciences et langues — pour les première, quatrième, septième et dixième années.	Nouveaux manuels et guides pédagogiques élaborés pour les matières principales — mathématiques, sciences et langues — pour les deuxième, cinquième, huitième et onzième année.	Nouveaux manuels et guides pédagogiques élaborés pour les matières principales — mathématiques, sciences et langues — pour les troisième, sixième, neuvième et douzième année.
	Montant		10 millions de dollars	4 millions USD	3 millions de dollars	3 millions de dollars
	Statut		11,25 millions de manuels distribués Partiellement achevé/non vérifié	À revoir Les CBP envisagées porteront sur l'enseignement primaire.		
Efficience						

[28]Anciennement connu comme indicateurs servant de base aux décaissements.

Amélioration de la collecte des données du SIGE et mise en place des procédures d'assurance de la qualité	**Cible**	Mise en place d'un centre d'appel au sein du ministère de l'Éducation et de protocoles opérationnels pour la gestion d'enquêtes téléphoniques mensuelles auprès des écoles pour la collecte des données du SIGE en consultation avec les parties prenantes locales.	Élaboration d'un outil de saisie en ligne des données scolaires dans le SIGE ; la formation des formateurs pour la collecte et la saisie des données est terminée ; et le renforcement des capacités et la sensibilisation des directeurs et des shuras scolaires visant à préparer la collecte mensuelle de données est terminée.	Données concernant l'enseignement communautaire transmises entre 2019 et 2020 au ministère de l'Éducation et saisie dans le SIGE, conformément aux directives de la politique ; et données des enquêtes téléphoniques mensuelles collectées de manière aléatoire auprès d'un échantillon d'écoles dans les provinces sélectionnées.	Données du SIGE recoupées avec les données des enquêtes et les données collectées physiquement auprès d'un échantillon aléatoire de 5 % des écoles, avec une marge d'erreur de 3,5 %.	Données 2021 et 2022 relatives à l'enseignement communautaire communiquées au ministère de l'Éducation et saisies dans le SIGE conformément aux directives établies.
	Montant	3 millions de dollars	3 millions de dollars	4 millions USD	2 millions de dollars	2 millions de dollars
	Statut	Achevé/vérifié	Achevé/non vérifié	À revoir Les nouvelles CBP tiendront compte du décret présidentiel intégrant l'autorité nationale des statistiques au SIGE.		
Équité :						
Élaboration et mise en œuvre d'une politique relatives aux enseignants permettant d'établir des priorités pour le recrutement et l'affectation des enseignants selon les besoins	**Cible**	Élaboration de la politique relative aux enseignants présentant les procédures par étapes concernant l'établissement de priorité, l'allocation en fonction des besoins, et les critères pour le redéploiement des enseignants.			Au moins quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des nouveaux enseignants recrutés en contrat permanent et soixante-quinze pour cent (75 %) des nouveaux enseignants recrutés en contrat temporaire selon les méthodes et critères identifiés dans la politique.	
	Montant	5 millions de dollars			5 millions de dollars	
	Statut	En retard Prévue d'ici fin 2020. Politique élaborée en consultation avec le ministère des Finances, la commission des services publique et l'autorité Kankor nécessitant une coordination importante.				

		Document prêt en attente de validation.				

Description pour la part variable

La part variable du financement additionnel est alignée sur les priorités du GPE concernant les résultats d'apprentissage, l'équité et l'efficience. Elle propose trois nouvelles stratégies pour la part variable qui sont cohérentes avec le programme EQRA et le PNSE III. Le tableau D présente les nouvelles stratégies et les CBP. Il convient de noter que selon les politiques du GPE, les CBP affichant un retard supérieur à une année doivent obtenir une approbation tacite du GPC.

.

TABLEAU E — PART VARIABLE DU FINANCEMENT ADDITIONNEL

		D'ici 2021 (1)	D'ici 2022 (1)	D'ici 2023 (1)
Résultats d'apprentissage				
Nombre d'enseignants pour les trois premières années et directeurs d'écoles formées à l'apprentissage de la lecture dans les petites classes	**Cible 1/**	6 000 enseignants	13 000 enseignants (cumulatif)	20 000 enseignants (cumulatif)
	Montant	2 millions de dollars	1,75 million de dollars	1,85 million de dollars
Efficience				
Évaluation de la formation des enseignants aux matières spécifiques	**Cible**	Collecte des données de référence terminée	Collecte des données finales terminée	
	Montant	0,5 million de dollars	0,5 million de dollars	
Équité :				
mise en œuvre du plan de lutte contre les violences sexistes	**Cible**	Protocoles et systèmes de signalement et d'interventions en cas de violence sexiste et d'exploitation et d'abus sexuels.	Formations de 100 % des membres du personnel du ministère de l'Éducation, des enseignants, directeurs d'écoles, élèves, shuras de gestion scolaire, et mise en place des protocoles et systèmes de signalement des violences sexuelles.	
	Montant	0,5 million de dollars	0,5 million de dollars	

(1) années de référence

Résultats d'apprentissage

Le financement additionnel comporte une stratégie supplémentaire pour la part variable devant soutenir l'amélioration des acquis scolaires ce qui contribuera à la formation continue des enseignants et renforcera la stratégie antérieure relative à l'apprentissage centrée sur le matériel d'apprentissage. Les mauvais résultats de l'Afghanistan en matière d'apprentissage sont liés à la mauvaise qualité de l'enseignement, elle-même due à la médiocrité de la formation initiale et continue des enseignants, à la mauvaise connaissance des matières enseignées par les enseignants, à l'insuffisance des compétences pédagogique ainsi qu'à un encadrement insuffisant des enseignants. C'est pourquoi le ministère de l'Éducation a fait de la formation des enseignants à la lecture dans les petites classes une priorité nationale afin d'atteindre l'objectif du PNSE III consistant à améliorer les acquis scolaires. La stratégie prévoit donc d'uniformiser les modes de formation des enseignants, ce qui permettra de supprimer le recours à différentes méthodes afin de mieux soutenir les enseignants et les élèves et de garantir la cohérence et la qualité de l'approche adoptée.

L'indicateur de la part variable retenu pour la nouvelle stratégie correspond au nombre d'enseignants et de directeurs d'école de la première à la troisième année d'études formés à la lecture dans les petites classes, l'objectif étant de former 20 000 enseignants et directeurs d'école d'ici 2023.

Équité :

Le financement additionnel comprend une stratégie supplémentaire pour soutenir l'amélioration de l'équité : « mise en œuvre du plan de lutte contre les violences sexistes ». La stratégie de la part variable du programme principal place l'équité au premier plan de la prestation de ressources éducatives et cherche à garantir une offre équitable des services éducatifs. La stratégie de ce financement additionnel met l'accent sur l'égalité entre les genres. On observe une recrudescence des violences sexistes qui freine la demande d'éducation des filles. Bien que les organisations non gouvernementales locales et internationales viennent en aide aux victimes et aux rescapés des violences sexistes et des cas d'exploitation et d'abus sexuels en Afghanistan, il n'existe aucun système public permettant de documenter et de traiter correctement ces cas dans le secteur de l'éducation. La stratégie relative aux violences sexistes vise non seulement à renforcer l'équité dans l'éducation, mais aussi à contribuer à l'efficience du système, notamment pour améliorer la réactivité et la transparence du secteur.

Les CBP retenues dans le cadre de cette stratégie prévoient i) l'élaboration de codes de conduite et la mise en place d'un système de signalement des cas de violences sexistes, et ii) l'élaboration de protocoles concernant la conduite à tenir face aux cas de violences sexistes signalés, conformément au plan de lutte contre les violences sexistes. Le système de signalement sera mis en place par le biais de consultations auprès des élèves, des

enseignants, et des parents dans l'école afin d'identifier les canaux à privilégier et que les enfants pourront utiliser en toute sécurité. L'équipe du ministère de l'Éducation mettra également au point des codes de conduite pour les enseignants et les écoles qui couvriront l'intégralité de l'écosystème scolaire tel que les élèves, les enseignants, les directeurs d'écoles, les communautés locales et les responsables gouvernementaux.

Efficience

Le financement additionnel comprend une stratégie supplémentaire au titre de la part variable visant à soutenir l'amélioration de l'efficience : « Évaluation de la formation des enseignants aux matières spécifiques ». Le programme principal soutient les gains d'efficience grâce à l'amélioration du système de données et de son utilisation. La stratégie du financement additionnel envisagée soutient d'autres améliorations de l'efficience en favorisant une prise de décision fondée sur des données probantes. En particulier, l'indicateur incite à réaliser la première évaluation rigoureuse de l'incidence portant sur les activités de formation des enseignants dans le pays. Jusqu'à présent, le pays a investi plus de 100 millions de dollars dans la formation des enseignants, bien aucune évaluation n'a été réalisée concernant l'incidence de ces formations sur les méthodes d'enseignement en vigueur et sur l'apprentissage des élèves. Les partenaires de développement ont fait part de leur réticence à financer de nouvelles activités de formation alors qu'il n'existe aucune indication quant à leurs retombées. Cette stratégie vise à rassembler des faits probants attestant de l'effet de la formation des enseignants. Par conséquent, les CBP retenues pour cette stratégie prévoient la collecte de données de référence et de données finales en vue de réaliser une évaluation de ces retombées, ce qui constitue une étape importante pour soutenir l'établissement d'une culture favorisant l'élaboration des politiques fondées sur les faits.

4.1. Évaluation pour la part variable

Alignement sectoriel

Les trois stratégies de la part variable retenues pour le programme cadrent globalement et sont cohérentes avec celles du PNSE III et les objectifs qu'il fixe pour le secteur. Les trois stratégies et les CBP ont été examinées par les partenaires de développement et le GLPE en gardant à l'esprit la conception et la mise en œuvre du programme EQRA et du financement additionnel envisagé[29]. La stratégie de la part variable pour l'apprentissage (CBP 8) fait écho à la stratégie retenu au titre des résultats d'apprentissage prévue par le plan sectoriel de l'éducation pour remédier au manque d'enseignants qualifiés dans le pays. Bien que les cibles et les stratégies établies pour l'efficience et l'équité ne soient pas explicitement mentionnées

[29] Document de programme du financement additionnel, page 18.

dans le PNSE III, elles sont conformes à ses objectifs. La stratégie retenue pour la part variable (CBP 10) repose sur le plan de lutte contre les violences sexistes du groupe de travail interorganisations sur les violences sexistes et s'appuie sur les stratégies établies au niveau de la demande et de l'offre pour améliorer l'accès et la rétention des filles à l'école, comme en témoigne le PNSE III et le programme EQRA. La stratégie de la part variable pour l'efficience (CBP 9), axée sur l'évaluation de l'incidence de la formation des enseignants aux matières enseignées visant à mesurer son efficacité et à étayer son éventuelle généralisation, cadre également avec le PNSE III. Elle cadre notamment avec la troisième composante du PNSE III axée sur une gestion efficiente et transparente et dont l'objectif général consiste à assurer une prestation transparente, efficiente et rentable de services éducatifs de qualité et équitables aux niveaux national et infranational.

Pertinence des stratégies sélectionnées au titre de l'équité, de l'efficience et de l'apprentissage

Les trois stratégies satisfont à cette norme. La stratégie de la part variable définie pour l'équité (CBP 10) axée sur la mise en œuvre du plan de lutte contre les violences sexistes, cherche à réduire le nombre de violences sexistes et de harcèlement, d'exploitation et d'abus sexuels et à promouvoir l'égalité entre les genres et l'accès des filles à l'éducation en encourageant la mise en place de mécanismes permettant de signaler et de réagir aux cas de violence sexiste et de harcèlement, d'exploitation et d'abus sexuels à l'école. La stratégie est très appropriée étant donné que la violence sexiste et le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels sont très répandus en Afghanistan, ce qui « nuit à l'assiduité scolaire, à l'égalité entre les genres et au développement du capital humain »[30]. La stratégie de la part variable du financement additionnel envisagée pour l'efficience (CBP 9) porte essentiellement sur la formation des enseignants aux matières spécifiques pour mesurer son efficacité sur l'amélioration de l'instruction. La stratégie est pertinente puisque le PNSE III reconnait les nombreuses difficultés rencontrées par l'Afghanistan en ce qui concerne les données, l'efficience et la transparence. La stratégie de la part variable soutient la priorité donnée par le PNSE III au renforcement de l'efficience et de la transparence du secteur dans son ensemble et les efforts qu'il déploie pour améliorer son suivi. La stratégie de la part variable envisagée pour l'apprentissage (CBP 8) répond au besoin d'amélioration de l'alphabétisation dans les petites classes, qui est attribué en partie à la « qualité médiocre de la formation initiale et continue des enseignants et à l'encadrement insuffisant des enseignants ne présentant pas une maîtrise suffisante du programme et les aptitudes pédagogiques nécessaires. »

Effet transformateur

[30] Document de programme du financement additionnel, page 68.

Les stratégies satisfont à cette norme. La stratégie de la part variable envisagée pour l'équité (CBP 10) tente de lutter contre les violences sexistes et l'exploitation, la violence et le harcèlement sexuels en Afghanistan et leurs retombées, en particulier sur l'assiduité scolaire des filles. La stratégie pourrait avoir un effet transformateur dans la mesure où les familles, les communautés et les enfants ne sont pas conscients de l'incidence des violences sexistes et de l'exploitation, la violence et le harcèlement sexuels sur l'assiduité scolaire et la valorisation du capital humain en Afghanistan.

La stratégie de la part variable envisagée pour les résultats d'apprentissage (CBP 8) tente de remédier à la médiocrité de la qualité de l'enseignement grâce à la formation des enseignants. La stratégie de la part variable privilégie la généralisation des activités du programme EQRA concernant la formation des enseignants et la formation continue de 16 000 enseignants supplémentaires pour les trois premières années d'études et de 4 000 directeurs d'écoles. Le programme EQRA entend améliorer la connaissance des matières spécifiques de 50 000 enseignants (composante 2.1)[31]. La stratégie pourrait avoir un effet transformateur puisque l'efficacité des enseignants est au cœur de l'amélioration des acquis scolaires des élèves et que l'accent mis par la stratégie sur les progrès de la première à la troisième année est essentiel pour améliorer les acquis scolaires dans les petites classes et pour réduire le redoublement et favoriser la rétention. La stratégie privilégiera en outre la participation des enseignantes aux formations, ce qui devrait contribuer à améliorer la scolarisation, la rétention et les acquis scolaires des filles en particulier. Cette stratégie mettra simultanément en œuvre la réforme pédagogique du ministère privilégiant le recours à une méthode uniformisée pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture.

La stratégie de la part variable envisagée pour l'efficience (PBC 9) défend l'utilisation de données probantes pour évaluer les investissements réalisés en vue d'améliorer l'efficacité des enseignants. En effet cette stratégie encourage la réalisation de la première évaluation nationale rigoureuse de l'incidence de la formation des enseignants. Il s'agit là d'un tournant par rapport à la pratique en vigueur en Afghanistan peu habituée jusque là à prendre des décisions sur la base de données probantes. Cette évaluation a été demandée par les membres du GLPE et le soutien des autorités nationales marque leur volonté d'utiliser des données probantes pour éclairer la prise de décision. Elle mesurera l'efficacité de la formation mise en place dans le cadre du programme EQRA et contribuera à l'émergence d'une culture privilégiant la prise de décision fondée sur des éléments concrets et sur la transparence quant à l'affectation des ressources. Les autorités nationales et ses partenaires ont souligné l'importance de renforcer les capacités considérées comme un élément clé de la théorie du

[31] Document de programme du financement additionnel, page 69.

changement. À cette fin, la collecte et l'analyse des données seront réalisées par une équipe composée de membre du personnel de la Banque mondiale, de l'école d'économie de Paris et ldu personnel des départements responsables de la planification et de la formation des enseignants au sein du ministère de l'Éducation. Les résultats de cette évaluation de l'incidence devraient permettre aux autorités nationales et à leurs partenaires de déterminer s'il convient de généraliser le programme de formation des enseignants et elle pourra servir de base aux décisions relatives aux politiques des enseignants et au renforcement des capacités des enseignants.

Adéquation des indicateurs et des cibles

Le pays a tenu compte des commentaires formulés à l'issue de la deuxième étape d'examen de la qualité et apporté des modifications qui ont amélioré l'« adéquation » des nouvelles CBP proposées. La norme est satisfaite en ce qui concerne les résultats d'apprentissage et partiellement satisfaite pour ce qui est de l'efficience et l'équité. Étant donné le peu de temps restant au programme EQRA, il est suggéré de pallier aux insuffisances au moyen de comptes rendus, ce qui pourrait freiner l'inclusion des CPB visant à mesurer l'incidence des différentes stratégies surtout si on considère le fait que ces nouvelles CPB viennent s'ajouter à la part variable en place dans le cadre du programme EQRA.

La stratégie de la part variable envisagée pour les résultats d'apprentissage (CBP 8) satisfait à la norme. Les indicateurs et les cibles sont ambitieux puisqu'ils visent à encourager une réforme pédagogique à l'échelle du système pour les petites classes. L'indicateur fixe une cible portant sur le nombre d'enseignants formés à la lecture dans les petites classes. La cible est ambitieuse si l'on considère le nombre d'enseignants visés, mais elle ne tient pas compte de la manière dont l'intervention améliore la pratique des enseignants en classe. Le financement additionnel envisagé actuellement précise que les enseignants doivent passer un test à l'issue de la formation les enseignants formés pour être considérés comme « formés ». Cet examen fournira une indication partielle de l'incidence que pourrait avoir cette formation en classe. Il est recommandé d'établir un lien avec les différents efforts d'évaluation déjà prévus par le programme EQRA, notamment les observations en classe, pour obtenir une meilleure évaluation de l'incidence du programme sur les cours et proposer des ajustements, si nécessaire. Enfin, il serait également judicieux de réunir des données complémentaires sur le critère retenu pour la sélection des sites géographiques retenus pour les formations.

La stratégie de la part variable proposée pour l'équité (CBP 10) satisfait partiellement à la norme. Les indicateurs se concentrent sur les mesures d'incitation à la mise en œuvre du plan de lutte contre les violences sexistes. Compte tenu du contexte afghan, il est indéniable que

l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de lutte contre les violences sexistes constituent déjà une étape ambitieuse et difficile. Il aurait toutefois été judicieux d'envisager une stratégie plus ambitieuse en intégrant un indicateur ou une discussion sur le mode de suivi de la mise en œuvre et de l'utilisation du système une fois atteinte la cible fixée pour la quatrième année. La courte période de mise en œuvre de cette stratégie (les CBP ne couvrent que 2 ans) peut toutefois limiter la capacité à évaluer l'impact de la stratégie. Il sera toutefois nécessaire d'assurer un suivi de la mise en œuvre du nouveau mécanisme pour en évaluer l'efficacité dans la lutte contre les violences sexistes, les abus, l'exploitation et le harcèlement sexuels, en particulier les premiers temps. L'indicateur lié à la formation aux mesures de lutte contre les violences sexistes porte, pour l'heure, principalement sur le personnel « **concerné** ». Des informations complémentaires sont requises concernant le ciblage de la formation et ce qu'on entend par personnel « concerné ».

La stratégie de la part variable proposée pour l'efficience (CBP 9) satisfait partiellement à la norme. Les cibles et les indicateurs sont axés les mesures d'incitation relatives à la collecte des données de référence et des données finales pour l'évaluation de l'incidence de la formation des enseignants. Si les règles de décaissement et les méthodes de vérification sont claires, l'impact que pourrait avoir la stratégie retenue pour l'efficience est limité étant donné que le CBP ne porte que sur la collecte des données, mais n'insiste pas sur l'utilisation des résultats de l'évaluation pour améliorer les formations des enseignants à l'avenir. L'évaluation de l'incidence de la stratégie envisagée dépendra de l'utilisation des résultats de l'évaluation dans les concertations de haut niveau sur les mesures à prendre et les futures décisions.

Fiabilité des moyens de vérification

Les stratégies retenues pour l'équité, les résultats d'apprentissage et l'efficience sont conformes à cette norme. Comme dans le cas du programme principal, l'organisme tiers de suivi sera chargé de vérifier la réalisation des CBP. Le programme principal a pris du retard dans le recrutement de cet organisme, ce qui est maintenant chose faite. Cet organisme sera chargé de vérifier la progression des CBP 8 et 9 et le ministère de l'Éducation établira un rapport qui fera office de source de données pour les CBP 10 concernant la lutte contre les violences sexistes. Le GLPE est régulièrement informé de l'état d'avancement des CBP retenues dans le cadre du programme principal. L'implication du GLPE devrait se poursuivre.

Clarté et adéquation des modalités de décaissement

Les VP stratégies satisfont à cette norme. Le document de programme décrit clairement les modalités de décaissement.

5. RECOMMANDATIONS

Le Secrétariat recommande au Comité des financements et performances (GPC)d'approuver cette requête pour un financement additionnel.

L'Afghanistan a respecté l'engagement pris en 2017 d'augmenter le financement intérieur consacré à l'éducation en 2018 et 2019, mais n'a pas pu poursuivre sur cette lancée en 2020. L'engagement a été renouvelé pour trois ans ; l'Afghanistan continue ainsi d'allouer au moins 45 % du budget ordinaire consacré à l'éducation à l'enseignement primaire. Le Secrétariat recommande au GPC de demander des comptes rendus aux autorités nationales sur l'évolution du budget de l'éducation et sur son exécution à mesure que les informations sont disponibles.

En ce qui concerne la part variable, le Secrétariat recommande au GPC de reconnaitre l'ambition et l'effet transformateur que pourraient avoir les nouvelles stratégies envisagées pour la part variable et d'envisager les actions suivantes :

- En ce qui concerne la stratégie retenue pour l'efficience, demander un compte rendu sur l'utilisation des résultats de l'évaluation de l'incidence, notamment les présentations faites à l'occasion de forum et les publications réalisées suite à l'évaluation.
- En ce qui concerne la stratégie sur l'équité, demander un compte rendu sur l'utilisation et la mise en œuvre du plan de lutte contre les violences sexistes suite à la formation à cet effet.
- En ce qui concerne les résultats d'apprentissage, demander un compte rendu sur la possibilité de lier la formation des enseignants aux différents efforts d'évaluation déployés dans le cadre du programme EQRA, notamment les observations en classe, afin d'évaluer l'efficacité de la formation et de garantir sa qualité.
- Il est recommandé d'envisager un compte rendu sur les critères de ciblage relatifs aux stratégies pour les résultats d'apprentissage et l'équité, et notamment de préciser ce que recouvre le terme « concernés » utilisé par la stratégie sur l'équité.
- Il convient de rappeler à l'agent partenaire que les indicateurs de la part variable doivent être limités dans le temps et que si le Secrétariat tolère un retard pouvant aller jusqu'à 12 mois pour atteindre les résultats de la part variable, le Secrétariat doit en être notifié au préalable. En effet, il ne sera pas possible de restructurer la part variable de manière rétroactive. De plus tout retard supérieur à 12 mois nécessiterait de restructurer le financement.